



Organisation
des Nations Unies
pour l'éducation,
la science et la culture



VILLES
APPRENANTES
COMEX 15

Conférence internationale
sur les villes apprenantes
Mexico - 2015

2^{de} Conférence internationale sur les villes apprenantes

Édifier des villes apprenantes pérennes

du 28 au 30 septembre 2015, Mexico, Mexique

Note conceptuelle

Contexte

L'importance de l'apprentissage tout au long de la vie au 21^e siècle en tant qu'approche holistique et sectorielle de l'apprentissage fait l'objet d'une reconnaissance grandissante. Il englobe tous les sous-secteurs et niveaux de l'éducation afin de proposer à tous les individus des opportunités d'apprentissage.

D'après les estimations, 70 % de la population mondiale vivra dans les villes et agglomérations d'ici 2050. L'expansion des villes place les autorités municipales face à des défis liés aux changements sociaux et démographiques, aux avancées scientifiques et technologiques, à la diversité culturelle et à la pérennité de l'environnement. Il est devenu urgent de trouver des solutions dans un monde en rapide mutation.

Les gouvernements nationaux jouent un rôle essentiel en la matière dès lors qu'il s'agit d'établir un calendrier et de définir une vision des sociétés apprenantes. Cependant, ce sont en particulier les villes, qui par les avantages que leur procurent les facteurs proximité et taille, fournissent un contexte favorable à la promotion de l'apprentissage tout au long de la vie pour la résolution de problèmes économiques, sociaux, sanitaires et environnementaux.

Un nombre croissant de villes reconnaissent que l'apprentissage dans son sens le plus large peut constituer le moteur d'un bien-être social, culturel, économique et environnemental. Ces villes déploient des stratégies novatrices qui permettent aux citoyens de tous âges d'acquérir de nouvelles compétences et qualifications et par là même de transformer leurs villes en villes apprenantes.

Dans ce contexte, la première Conférence internationale sur les villes apprenantes (ICLC), conjointement organisée par l'UNESCO, le ministère de l'Éducation de la Chine et le gouvernement municipal de Pékin, a eu lieu en octobre 2013 dans la capitale chinoise. Elle a rassemblé 550 maires, responsables de l'éducation dans les villes et experts provenant de 102

pays ainsi que des représentants d'agences des Nations Unies, d'organisations régionales, d'organisations non gouvernementales et d'entreprises multinationales.

La Conférence a adopté deux documents clés : la *Déclaration de Pékin sur la création des villes apprenantes*, qui affirme l'importance cruciale de l'éducation pour l'avenir de toutes les communautés urbaines et appelle l'UNESCO à « créer un réseau mondial des villes apprenantes, en vue de soutenir et d'accélérer la pratique de l'apprentissage tout au long de la vie dans les communautés de la planète ». Le second document est le *Référentiel des villes apprenantes (Caractéristiques clés des villes apprenantes)* qui sert de liste exhaustive de contrôle des points d'action pour aider les acteurs à édifier des villes apprenantes.

En réponse à cet appel, l'Institut de l'UNESCO pour l'apprentissage tout au long de la vie (UIL) a pris l'initiative, en tant que centre d'excellence en la matière, d'instaurer le Réseau mondial UNESCO des villes apprenantes (GNLC). Ce réseau a pour objectif de devenir le premier réseau mondial à mobiliser les villes pour qu'elles améliorent leur infrastructure d'apprentissage, et se propose de les aider à exploiter leurs ressources plus efficacement dans chaque secteur. Les membres du réseau partagent leurs idées et expériences sur la manière d'enrichir le potentiel humain, d'encourager l'épanouissement personnel tout au long de la vie, de promouvoir l'égalité et la justice sociale, de maintenir la cohésion sociale et de créer une prospérité pérenne. En outre, le GNLC de l'UNESCO décernera des prix aux villes qui auront obtenu un large succès dans la mise en œuvre du *Référentiel des villes apprenantes*, un document

Depuis la première ICLC, l'édification de villes apprenantes n'a cessé de s'accélérer et de s'étendre au niveau international. Un grand nombre de cités ont commencé à adopter cette approche de la ville apprenante afin de relever des défis spécifiques et de mettre en œuvre les mesures énoncées dans les documents issus de la première Conférence. En outre L'UIL exerce ici un rôle de premier plan dans la mesure où il déploie des activités de renforcement des capacités, fournit un soutien technique et de multiples filières de communication permettant aux villes d'échanger leurs idées et expériences en matière de villes apprenantes. Plus spécifiquement, l'UIL a compilé une série d'études de cas de villes apprenantes pour illustrer les bonnes pratiques et mettre en lumière différents contextes pour la création de villes apprenantes.

Dans l'objectif, d'une part de faire le point sur les réalisations accomplies et les enseignements tirés en matière d'édification de villes apprenantes, et d'autre part, d'examiner les progrès réalisés dans l'extension du Réseau mondial des villes apprenantes (GNLC), l'UNESCO et le gouvernement de la ville de Mexico ont pris la décision de co-organiser la **2^{de} Conférence internationale sur les villes apprenantes**, qui se tiendra à Mexico, au Mexique, du 28 au 30 septembre 2015. Intitulée « Édifier des villes apprenantes pérennes », la Conférence se focalisera en particulier sur le caractère stable et vital de l'approche ville apprenante mais aussi sur la pérennité environnementale, économique, sociale et culturelle :

1. Lieu et date de la Conférence

La Conférence se tiendra à Mexico, Mexique, **du 28 au 30 septembre 2015**. Le **27 septembre** est prévu pour les arrivées et les enregistrements et le **1 octobre** pour les départs.

La Conférence aura lieu au Palacio de Minería et les participants seront hébergés à l'Hôtel Hilton qui a été choisi par le gouvernement de Mexico en accord avec l'UNESCO.

2. Organismes et organisations hôtes

(a) Organismes :

- UNESCO
- Gouvernement de Mexico

(b) Organisations hôtes :

- Institut de l'UNESCO pour l'apprentissage tout au long de la vie (UIL)
- Secrétariat de l'Éducation du gouvernement de Mexico
- Commission mexicaine de coopération avec l'UNESCO
- Bureau de l'UNESCO au Mexique

3. But et objectifs

La Conférence a pour but de faire le point sur les progrès accomplis et de continuer à élargir les possibilités de créer des villes apprenantes pérennes dans le monde afin de contribuer à l'autonomisation individuelle, la cohésion sociale, le développement, la prospérité culturelle et la pérennité environnementale.

La Conférence fournira aux villes du monde entier une occasion de faire partager leur expertise en matière de villes apprenantes, d'apprendre à partir de l'expérience des autres, de forger des partenariats et de créer des synergies. La Conférence proposera également une réflexion sur les avancées des villes apprenantes dans le monde et sur la progression du Réseau UNESCO GNLC depuis la première Conférence à Pékin.

4. Thème et sous-thèmes

La 2^{de} Conférence internationale sur les villes apprenantes intitulée **Édifier des villes apprenantes pérennes**, s'articule autour des trois sous-thèmes suivants : (1) Créer des villes apprenantes pérennes dans le monde entier ; (2) Consolider partenariats et réseaux pour édifier des villes apprenantes pérennes ; et (3) Mettre en œuvre le *Référentiel (caractéristiques clés)* pour des villes apprenantes pérennes.

Sous-thème 1: *Créer des villes apprenantes pérennes dans le monde entier*

C'est au niveau de la ville que résident les plus grandes capacités d'innovation et de mise en œuvre de politiques qui répondent aux changements sociaux, économiques et politiques. Ceci

explique que les villes et zones urbaines aient davantage le potentiel de jouer un rôle plus important dans la promotion de l'inclusion sociale, de la croissance économique, de la sécurité publique et de la protection environnementale. De nombreuses villes ont retiré des bénéfices de leur participation au dialogue de politique internationale, à la recherche-action, au renforcement des capacités et à l'apprentissage par et pour les pairs. Elles utilisent des approches villes apprenantes pour fournir à leurs citoyens des opportunités d'apprentissage tout au long de la vie. D'autres ont appliqué des approches villes apprenantes pour faire face à des défis spécifiques et mettre en œuvre les mesures énoncées dans les documents issus de la première Conférence.

Tout en approfondissant cette analyse, le sous-thème 1 plaidera en faveur du développement accru de villes apprenantes pérennes en incitant les maires, les responsables de l'éducation dans les villes et les experts à embrasser le concept de ville apprenante afin de promouvoir au sein de leurs villes une pérennité sociale, économique et environnementale intégrée et de créer un avenir meilleur pour eux-mêmes, leurs citoyens et pour la planète.

Sous-thème 2 : Consolider partenariats et réseaux pour édifier des villes apprenantes pérennes

L'édification d'une ville apprenante dépend d'innovations qui ne se produisent que si des institutions tournées vers l'avenir prennent l'initiative de faciliter le dialogue et la coopération entre les acteurs tant sur le plan interne, au sein de la ville, qu'à travers des partenariats d'apprentissage avec les acteurs dans d'autres villes apprenantes. Tous les secteurs ont un rôle crucial à jouer dans l'apprentissage et l'éducation. Il est essentiel d'améliorer la gouvernance et la participation des parties prenantes en encourageant tous les partenaires à fournir des opportunités d'apprentissage de qualité et à contribuer de façon unique à une ville apprenante pérenne.

Toutes les organisations et tous les citoyens étant acteurs de la ville apprenante, les discussions dans le cadre du sous-thème 2 fourniront les éléments nécessaires aux autorités municipales et autres acteurs afin qu'ils puissent mettre en place la structure d'une ville apprenante et des mécanismes opérationnels impliquant tous les acteurs à travers le dialogue et le consensus qui pourraient mener à des villes apprenantes pérennes.

Sous-thème 3 : Stratégies opérationnelles pour une ville apprenante pérenne

À tous les niveaux de leur développement les villes apprenantes peuvent largement profiter d'un partage d'idées avec d'autres villes étant donné qu'il existe peut-être déjà dans d'autres villes des solutions à leurs propres problèmes. Afin de faciliter le partage des idées et d'offrir de nombreuses autres formes de soutien pour la création de villes apprenantes dans le monde, l'Institut de l'UNESCO pour l'apprentissage tout au long de la vie (UIL) a conçu le Réseau mondial des villes apprenantes (GNLC) en 2012. Les travaux de ce réseau progressent rapidement et il a adopté un rôle de premier plan en proposant des activités de renforcement des capacités, un soutien technique et de multiples voies de communication permettant aux villes d'échanger idées et expériences sur l'édification de villes apprenantes.

Afin de continuer à promouvoir l'apprentissage tout au long de la vie pour tous et d'encourager les bonnes pratiques pour la création de villes apprenantes, le sous-thème 3 discutera de l'expansion du Réseau par rapport aux trois principaux sujets suivants : i) les *Lignes directrices pour la création des villes apprenantes*, qui visent à fournir aux villes des approches stratégiques leur permettant d'édifier des villes dynamiques et pérennes , ii) l'adhésion des villes au Réseau mondial UNESCO des villes apprenantes (GNLC) et iii) le lancement du Prix UNESCO de la ville apprenante. Ce prix sera décerné aux villes qui ont accompli des progrès remarquables lors de la mise en œuvre du *Référentiel des villes apprenantes* dans leurs propres villes.

Sous-thème 4 : *Mettre en oeuvre le Référentiel pour des villes apprenantes pérennes*

L'édification d'une ville apprenante pérenne suppose une approche opérationnelle et pragmatique de la mise en oeuvre du discours de l'apprentissage pour tous tout au long de la vie. Il s'avère nécessaire de piloter les progrès d'une ville apprenante afin de transformer les discours politiques et théoriques en stratégies et approches concrètes et afin d'évaluer les bénéfices des stratégies déployées. Les villes auront besoin d'une série d'indicateurs pour piloter les progrès accomplis. Par exemple, le *Référentiel des villes apprenantes* adopté à Pékin constitue un instrument normatif pour la mesure des progrès, mettant l'accent sur les conditions indispensables à la création de villes apprenantes, leurs composantes majeures et les bénéfices plus larges qu'elles procurent.

Grâce à un examen approfondi des principales stratégies de pilotage des progrès accomplis dans l'édification de villes apprenantes, et à travers les échanges de bonnes pratiques, les discussions dans le cadre du sous-thème 4 fourniront aux maires, responsables de l'éducation dans les villes et experts une série de stratégies et approches concrètes que les autorités municipales et autres acteurs pourraient adopter dans le but de mesurer et évaluer les avancées en matière de villes apprenantes.

En dehors de ces quatre séances plénières, les délégués élargiront leurs connaissances et leur compréhension de la création de villes apprenantes, de la consolidation de partenariats/réseaux et de la mise en œuvre du *Référentiel* des villes apprenantes à travers des forums thématiques et régionaux parallèles et le forum des maires.

5. Participants

L'UNESCO invite chacun de ses Etats membres à constituer une délégation à partir de ses maires, responsables de l'éducation dans les villes et experts se consacrant à la promotion de l'apprentissage tout au long de la vie. Cette délégation participera à la Conférence.

En outre, l'UNESCO invite les représentants des organisations internationales et des organisations non gouvernementales ainsi que les partenaires du secteur privé et les experts du domaine de l'éducation et de l'apprentissage tout au long de la vie à prendre part à la Conférence.

6. Langues de travail

Anglais, espagnol et français (avec interprétation simultanée)

Contacts :

Secrétaire des projets

Institut de l'UNESCO pour l'apprentissage tout au long de la vie

Feldbrunnenstrasse 58

20148 Hambourg, Allemagne

Tel.: +49 40 44 80 41 12

Fax: +49 40 41 077 23

E-mail: learningcities@unesco.org

Secrétaire à l'Éducation de Mexico

Av. Chapultepec 49

Del. Cuauhtémoc, Centro

Cp. 06010

Tel: +52 55 51 34 07 70

Ext: 1616 / 1605

E-mail: villalobos@educacion.df.gob.mx